Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2020_059

DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 16 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le seize juillet à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Direction Générale des Services

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	66

Objet de la délibération:
Election des Vice-Présidents et des Membres du Bureau communautaire de Dracénie Provence Verdon agglomération

PRÉSENTS :
Stella ACCIARI, Danielle ADOUX-COPIN, Claude ALEMAGNA, Karine ALSTERS, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Serge BALDECCHI, Alain BARALE, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Liliane BOYER, Christophe CARRIERE, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, Bernard CHILINI, Nicolas DATCHY, Albert DAVID, Nadine DECARLIS, René DIES, Cédric DUBOIS, Brigitte DUBOUIS, Sophie DUFOUR, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Jean FOURISCOT, Sylvie FRANCIN, Jacques GÉRARD, François GIBAUD, Nathalie GONZALES, Raymond GRAS, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Valérie MARCY, Daniel MARIA, Claude MARIN, Hugues MARTIN, Jean-Bernard MIGLIOLI, Thierry MENARD, Marie-José MAUREL, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Pierre PENEL, Nathalie PEREZ-LEROUX, Thierry PESCE, Claude PIANETTI, Gérald PIERRUGUES (présent jusqu'à l'élection du 12ème Vice-Président), Olivier POMMERET, Michel PONTE, Christine PREMOSELLI, Georges ROUVIER, Philippe ROUX, Régis ROUX, Philippe SCHRECK, Richard STRAMBIO, Marie Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Stéphan CERET pouvoir à Sylvie FRANCIN, Jean-Pierre SOUZA pouvoir à Richard STRAMBIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Richard STRAMBIO

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

Monsieur Richard STRAMBIO, Président de Dracénie Provence agglomération, rappelle qu'à l'instar des règles fixées pour l'élection du Président, les Vice-Présidents et les Membres du Bureau sont élus pour 6 ans, au scrutin uninominal majoritaire à trois tours, selon les règles fixées à l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Ce mode de scrutin, individuel, exclut le scrutin de liste et toute obligation de parité.

Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est précisé que la majorité se calcule, non pas par rapport à l'effectif de l'organe délibérant, mais par rapport au nombre de suffrages exprimés, décompte fait des bulletins blancs et nuls.

Le scrutin est nécessairement secret.

S'agissant de l'élection de chaque Vice-Président et de chaque Membre du Bureau, il est précisé les modalités suivantes :

- il n'y a pas d'obligation de déclaration de candidature pour se porter candidat à l'élection de Vice-Président ou de Membre du Bureau ;
- si une déclaration de candidature est possible, aucun débat ne doit être organisé préalablement à l'élection de Vice-Président ou de Membre du Bureau ;
- les fonctions de Président sont assurées par le nouveau Président de l'assemblée délibérante pour l'élection des Vice-Présidents et des Membres du Bureau.

Monsieur Romain VACQUIER est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Serge BALDECCHI et Madame Christine NICCOLETTI sont désignés assesseurs.

Conformément à la délibération n°C_2020_056 du 16 juillet 2020, adoptée à l'unanimité, relative à « l'Approbation des modalités de mise en œuvre du vote électronique pour les élections du Président, des Vice-Présidents et des Membres du Bureau de Dracénie Provence Verdon agglomération », il est procédé aux opérations de vote électronique relatives à l'élection des Vice-Présidents et des Membres du Bureau Communautaire.

1er TOUR DE SCRUTIN – ELECTION DU 1er VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 1er Vice-Président : Monsieur Claude PIANETTI.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 2
- nombre de votants : 66
- suffrages exprimés : 64
- majorité absolue : 33

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Claude PIANETTI : 63 voix.
- Monsieur Michel PONTE (non candidat) : 1 voix.

Monsieur Claude PIANETTI ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 1er Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN – ELECTION DU 2ème VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 2ème Vice-Président : Monsieur Claude ALEMAGNA

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 3
- nombre de votants : 66
- suffrages exprimés : 63
- majorité absolue : 32

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Claude ALEMAGNA : 63 voix.

Monsieur Claude ALEMAGNA ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 2ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN – ELECTION DU 3ème VICE-PRESIDENT

Est candidate au poste de 3ème Vice-Présidente : Madame Liliane BOYER

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 1
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 4
- nombre de votants : 65
- suffrages exprimés : 61
- majorité absolue : 31

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Madame Liliane BOYER : 61 voix.

Madame Liliane BOYER ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 3ème Vice-Présidente, et est immédiatement installée dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN – ELECTION DU 4ème VICE-PRESIDENT

Est candidate au poste de 4ème Vice-Présidente : Madame Valérie MARCY.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 2
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 6
- nombre de votants : 64
- suffrages exprimés : 58
- majorité absolue : 30

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Madame Valérie MARCY : 58 voix.

Madame Valérie MARCY ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 4ème Vice-Présidente, et est immédiatement installée dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN – ELECTION DU 5ème VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 5ème Vice-Président : Monsieur Bernard CHILINI

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 4
- nombre de votants : 66
- suffrages exprimés : 62
- majorité absolue : 32

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Bernard CHILINI : 62 voix.

Monsieur Bernard CHILINI ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 5ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 6ème VICE-PRESIDENT

Est candidate au poste de 6ème Vice-Présidente : Madame Nathalie GONZALES.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 2
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 6
- nombre de votants : 64
- suffrages exprimés : 58
- majorité absolue : 30

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Madame Nathalie GONZALES : 58 voix.

Madame Nathalie GONZALES ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 6ème Vice-Présidente, et est immédiatement installée dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 7ème VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 7ème Vice-Président : Monsieur Daniel MARIA.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 1
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 1
- nombre de votants : 65
- suffrages exprimés : 64
- majorité absolue : 33

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Daniel MARIA : 64 voix.

Monsieur Daniel MARIA ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 7ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 8ème VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 8ème Vice-Président : Monsieur Alain CAYMARIS.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 1
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 3
- nombre de votants : 65
- suffrages exprimés : 62
- majorité absolue : 32

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Alain CAYMARIS : 62 voix.

Monsieur Alain CAYMARIS ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 8ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 9ème VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 9ème Vice-Président : Monsieur Serge BALDECCHI.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 2
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 1
- nombre de votants : 64
- suffrages exprimés : 63
- majorité absolue : 32

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Serge BALDECCHI : 63 voix.

Monsieur Serge BALDECCHI ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 9ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 10ème VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 10ème Vice-Président : Monsieur Raymond GRAS.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 3
- nombre de votants : 66
- suffrages exprimés : 63
- majorité absolue : 32

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Raymond GRAS : 63 voix.

Monsieur Raymond GRAS ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 10ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 11ème VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 11ème Vice-Président : Monsieur Hugues MARTIN.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 2
- nombre de votants : 66
- suffrages exprimés : 64
- majorité absolue : 33

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Hugues MARTIN : 64 voix.

Monsieur Hugues MARTIN ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 11ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 12ème VICE-PRESIDENT

La candidture de Monsieur Gérald PIERRUGUES est proposée au poste de 12ème Vice-Président.

Celui-ci retirant sa candidature au poste de 12ème Vice-Président, une deuxième candidature est proposée, celle de Monsieur Albert DAVID.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 66
- nombre d'abstentions : 2
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 2
- nombre de votants : 64
- suffrages exprimés : 62
- majorité absolue : 32

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Monsieur Albert DAVID : 62 voix.

Monsieur Albert DAVID ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 12ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Gérald PIERRUGUES quitte la séance.

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 13ème VICE-PRESIDENT

Est candidat au poste de 13ème Vice-Président : Monsieur Christophe CARRIERE.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 2
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 2
- nombre de votants : 63
- suffrages exprimés : 61
- majorité absolue : 31

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Christophe CARRIERE : 61 voix.

Monsieur Christophe CARRIERE ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 13ème Vice-Président, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 14ème VICE-PRESIDENT

Est candidate au poste de 14ème Vice-Présidente : Madame Karine ALSTERS.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 1
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 1
- nombre de votants : 64
- suffrages exprimés : 63
- majorité absolue : 32

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Madame Karine ALSTERS : 63 voix.

Madame Karine ALSTERS ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 14ème Vice-Présidente, et est immédiatement installée dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 1er MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Est candidate au poste de 1er membre du Bureau : Madame Sophie DUFOUR.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 3
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 7
- nombre de votants : 62
- suffrages exprimés : 55
- majorité absolue : 28

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Madame Sophie DUFOUR : 55 voix.

Madame Sophie DUFOUR ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 1er Membre du Bureau, et est immédiatement installée dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 2ème MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

La candidature de Monsieur Cédric DUBOIS est proposée au poste de 2ème Membre du Bureau.

Celui-ci retirant sa candidature au poste de 2ème Membre du Bureau, une deuxième candidature est proposée, celle de Madame Nathalie PEREZ-LEROUX.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 2
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 9
- nombre de votants : 63
- suffrages exprimés : 54
- majorité absolue : 28

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Madame Nathalie PEREZ-LEROUX : 54 voix.

Madame Nathalie PEREZ-LEROUX ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 2ème Membre du Bureau, et est immédiatement installée dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 3ème MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Est candidate au poste de 3ème Membre du Bureau : Madame Nadine DECARLIS.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 3
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 4
- nombre de votants : 62
- suffrages exprimés : 58
- majorité absolue : 30

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Madame Nadine DECARLIS : 58 voix.

Madame Nadine DECARLIS ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 3ème Membre du Bureau, et est immédiatement installée dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 4ème MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Est candidat au poste de 4ème Membre du Bureau : Monsieur Alain BARALE.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 1
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 2
- nombre de votants : 64
- suffrages exprimés : 62
- majorité absolue : 32

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Alain BARALE : 62 voix.

Monsieur Alain BARALE ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 4ème Membre du Bureau, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 5ème MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Est candidat au poste de 5ème Membre du Bureau : Monsieur Jacques GERARD.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 4
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 1
- nombre de votants : 61
- suffrages exprimés : 60
- majorité absolue : 31

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Jacques GERARD : 60 voix.

Monsieur Jacques GERARD ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 5ème Membre du Bureau, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 6ème MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Est candidat au poste de 6ème Membre du Bureau : Monsieur Claude MARIN.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 1
- nombre de votes nuls : 3
- nombre de votes blancs : 1
- nombre de votants : 64
- suffrages exprimés : 60
- majorité absolue : 31

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Claude MARIN : 60 voix.

Monsieur Claude MARIN ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 6ème Membre du Bureau, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 7ème MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Est candidat au poste de 7ème Membre du Bureau : Monsieur Georges ROUVIER.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 2
- nombre de votes nuls : 0
- nombre de votes blancs : 2
- nombre de votants : 63
- suffrages exprimés : 61
- majorité absolue : 31

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Georges ROUVIER : 61 voix.

Monsieur Georges ROUVIER ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 7ème Membre du Bureau, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 8ème MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Est candidate au poste de 8ème Membre du Bureau : Madame Christine PREMOSELLI.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de votes nuls : 1
- nombre de votes blancs : 8
- nombre de votants : 65
- suffrages exprimés : 56
- majorité absolue : 29

Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Madame Christine PREMOSELLI : 56 voix.

Madame Christine PREMOSELLI ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamée 8ème Membre du Bureau, et est immédiatement installée dans ses fonctions.

1er TOUR DE SCRUTIN - ELECTION DU 9ème MEMBRE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Est candidat au poste de 9ème Membre du Bureau : Monsieur Michel PONTE.

Après que chaque conseiller communautaire ait voté via le boîtier de vote électronique dédié, les résultats sont les suivants :

- nombre de présents : 65
- nombre d'abstentions : 1
- nombre de votes nuls : 1
- nombre de votes blancs : 7
- nombre de votants : 64
- suffrages exprimés : 56
- majorité absolue : 29

Envoyé en préfecture le 27/07/2020
Reçu en préfecture le 27/07/2020
Affiché le 27/07/2020
ID : 083-248300493-20200724-C_2020_059-DE

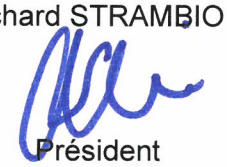
Le nombre de voix obtenu après le vote est le suivant :
- Monsieur Michel PONTE : 56 voix.

Monsieur Michel PONTE ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé 9ème Membre du Bureau, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Draguignan, le 24 JUIL. 2020

Richard STRAMBIO



Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.